

EDITO

La nouvelle année est arrivée, et en dépit d'un environnement économique perturbé, qui incite à la prudence, la commission communication a maintenu en 2009 tous les caps qu'elle s'était fixée, dont celui de « relooker » votre bulletin avec une couverture plus moderne et des textes et des photos plus lisibles dans le respect de la tradition de l'imprimerie en abandonnant le concept d'assemblage des photocopies.

Le tout rendu possible par les progrès de l'informatique et de la numérisation, avec de surcroît une diminution des coûts.

Ce bulletin municipal succède au n° 85 et s'inscrit en droite ligne, dans la continuité de l'évolution inéluctable.

Sans rupture avec le passé, consacré essentiellement à la vie de nos associations, qui demeurent la plus grande dimension « du mieux vivre ensemble » de Notre Village, grâce à la convivialité de leurs différentes initiatives animés par des bénévoles.

Enfin, pour conclure ce propos, la commission communication, vous rappelle que sa mission d'information est souvent délicate : Elle se doit de s'inscrire dans la durée, ce que nous assumons, mais aussi d'adapter ses messages à toutes vos préoccupations et de s'adresser à tous les publics : Donc, n'oubliez pas de nous aider en nous faisant part de vos commentaires : Bons ou mauvais, ils nous permettront d'évoluer!

En espérant qu'il vous plaira, bonne lecture à tous !

Ce bulletin, tiré à 320 exemplaires, est sorti des presses de FOLIO 7 à Péronne, son pendant est également diffusé sur le Web :

www.monchylagache.fr

Rappel aux Associations des conditions de remise des documents à publier

Envoi de l'information de préférence par courriel à mairiemonchylagache@wanadoo.fr, mais tous les autres supports : clef USB, Disquette, CD et aussi le texte sur papier sont acceptés, mais pour ce dernier cas, la date limite de remise des documents est avancée (Informations à prendre auprès du secrétariat de mairie).

Texte sur fichier de traitement de texte (type Word), police de caractère si possible verdana, sans mise en page particulière, à part les paragraphes, et en soulignant les informations que vous souhaitez faire ressortir.

Les photos éventuelles en format JPG sans trop de compression 1200*800, avec si possible un commentaire dans le fichier texte en précisant le nom de la photo correspondante vous garantira la qualité optimale de publication.

Photos sur support papier à éviter car le scan des photos donne des résultats beaucoup moins performants.

La Commission Communication.

Edito du Maire

Avec tous les élus que je représente et pour tous ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie d'échange de vœux du vendredi 8 janvier 2010, je réitère mes vœux de santé, bonheur et joies en famille. Vous trouverez ci-dessous le discours lu ce soir là.

La parution maintenant annuelle de « Notre Village » relatant la vie des diverses associations de MONCHY a fait peau neuve .

La commission communication –avec l'accord du Conseil Municipal- a désiré le rendre plus attractif, déjà par la nouvelle couverture plus soignée et colorée ainsi que par plus de photos accompagnant les articles de nos associations.

Bravo à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette revue qui, je n'en doute pas, vous plaira.

Marc RIGAUX.

ALLOCUTION DU MAIRE VŒUX 2010 du 8 janvier 2010 au Foyer Rural

«Bienvenue à vous tous ici présents pour assister à cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Bienvenue aux Maires des communes voisines, aux élus, aux présidents des diverses associations, aux enseignants, aux agents territoriaux, éléments indispensables à la vie de la commune. Bienvenue enfin à vous tous « Habitants de Monchy ».

Le Conseil municipal -que je représente- vous souhaite ses vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de réussite à tous les niveaux, pour vos familles.

Nous subissons les méfaits de la crise, des changements nous attendent. Privilégions la solidarité et gardons un certain optimisme... Je pense à tous nos jeunes sans emploi : Qu'ils s'accrochent, des formations et des aides leur sont proposées... qu'ils en profitent pour les saisir afin de s'engager dans la vie active.

La période de rodage nécessaire pour se familiariser à toutes les responsabilités qui nous attendaient est maintenant derrière nous : Les élus assument avec sérieux et compétence les responsabilités qu'ils ont choisi d'assurer, certes avec des sensibilités et des caractères différents, mais le respect de l'autre est toujours de mise.

Nous formons aujourd'hui un groupe solidaire où chacun peut s'exprimer librement et je m'en réjouis.

La création de l'Agence Postale, souhaitée et encouragée par la Poste en novembre 2008 demeure, à la vue de son taux de fréquentation, un réel succès.

ALLOCUTION DU MAIRE (suite)

Sachant que Guillaume désirait se rapprocher de son lieu de résidence, avec à la clef une promotion à la Com de Com de Caudry, il nous a donc quitté fin août. Son remplacement devenait impératif, le choix de Sandra MICAL pour assurer la tenue du bureau de l'Agence Postale est décidé par le conseil sur la base de 15 heures d'ouverture par semaine, en accord avec la convention signée avec la Poste.

Quant à la Bibliothèque/Médiathèque, un emploi à 20 heures par semaine a fait l'objet d'un appel à candidatures et notre choix s'est porté sur Pascale HANNECART d'HOMBLEUX.

Deux choix et deux nominations qui nous conviennent pleinement : Toutes deux compétentes et complémentaires, disponibles, ouvertes au dialogue ; avec Laurence elles forment une équipe efficace au sein de notre mairie.

Pour les agents territoriaux en place, le changement de municipalité en 2008, nécessita une mise au point nécessaire, en tenant compte des sensibilités de chacun pour une meilleure organisation rendant les tâches plus aisées, mais aussi plus de rigueur dans la gestion des différents services qui nous incombent.

Aujourd'hui, je peux affirmer qu'une réelle dynamique existe au sein du groupe, avec un dialogue permanent.

Un «grand merci» à Elisabeth BOURSIN pour son engagement concernant la gestion du foyer rural.

La rentrée scolaire 2009/2010 s'est réalisée sereinement après un gros travail de réorganisation de Mme Marie- Anne BRESOUS et de ses collègues enseignants afin de réaménager la bibliothèque scolaire dans une classe libérée suite à la suppression d'un poste décidé par l'Académie en raison de la baisse du nombre d'élèves.

La baisse des inscriptions dans nos écoles due à la dénatalité, mais aussi à la mouvance des habitants nous inquiète pour l'avenir ! Un regroupement avec des communes voisines s'avèrerait nécessaire, mais ô combien difficile à réaliser.

L'accès Internet haut débit, tant désiré par un bon nombre d'entre nous deviendra enfin une réalité début 2010.

Grâce à l'acharnement, l'efficacité et la compétence de Michel Capon pour ce qui concerne le numérique, nous avons obtenu la confirmation par Somme numérique, que l'offre commerciale sera ouverte pour la fin d'Avril 2010.

Une bonne nouvelle pour la médiathèque, les investisseurs immobiliers, pour l'installation de petites entreprises, pour les étudiants, et tous les internautes qui sont chaque année, de plus en plus nombreux.

Rappelons aussi que Michel Capon est le délégué communautaire du pays hamois à Somme Numérique, une reconnaissance méritée.

ALLOCUTION DU MAIRE (suite)

Les Travaux :

- Avant la réalisation de la fin des travaux du Centre bourg, nous avons su saisir en 2009, l'opportunité de l'enfouissement préalable des réseaux, avec la pose de nouveaux candélabres de la Mairie à l'ancienne poste.
- La réfection des trottoirs sur Méréaucourt du pont de l'Omignon au café du carrefour.
- Sur le terrain de l'Omignon l'aménagement d'un abri en forme de halle sur dalle béton.
- Le réaménagement du terrain de pétanque.
- La réalisation de travaux à la sortie de Flez vers Douvieux afin de faciliter les écoulements des eaux pluviales.
- L'aménagement en dur du parking du Foyer Rural.
- L'aménagement du foyer rural :
 - Le changement de la Chaudière et de la régulation par les Ets Péronne Chauffage nous permet de faire de réelles économies.
 - La mise aux normes de sécurité par l'entreprise SIFFRAP avec le changement de 3 exutoires de fumée.
 - L'électricité par les Ets Bruno
- A la Mairie :
 - Pose d'un central téléphonique avec le regroupement des 4 lignes téléphoniques mais aussi des trois accès ADSL sur un seul contrat.
 - Des aménagements mobiliers et d'espaces de rangements pour le secrétariat de mairie et le bureau du Maire.
 - Le curage des fossés de la fontaine St Pierre en allant sur Montécourt (450m).
 - La restauration des contreforts de l'église et la restauration des soubassements intérieurs travaux suivis par le FDAC.
 - L'achat d'une remorque basculante à vérin hydraulique de 750kgs de CU pour faciliter le travail des agents municipaux.

Voilà pour l'essentiel, j'en passe sûrement, mais tout ceci réalisé dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

Je voudrais souligner au passage l'activité discrète mais ô combien efficace de Dominique RIGOLIN pour ce qui touche aux travaux de voiries.

Les projets 2010.

- La poursuite des deux tranches restantes concernant l'amélioration du Centre Bourg.
- Les subventions planifiées en 2001 ont été remises en cause depuis mai 2009 par le Conseil Régional, sauvées de justesse par l'action de tous les élus concernés en particulier les membres élus au Pays Santerre Haute Somme en charge de la présentation et de la coordination des dossiers FRAPP.
- Aussi au lieu de scinder ces travaux en deux tranches avec le risque de se retrouver l'année prochaine dans de semblables incertitudes, le Conseil municipal a décidé de réaliser ces travaux sur une seule tranche dès 2010, sachant par ailleurs que dans une conjoncture économique difficile les entreprises sont à la recherche de travaux à réaliser, proposant ainsi des prix de réalisation en dessous des estimations prévues.

ALLOCUTION DU MAIRE (suite)

- La poursuite du processus de mise en place du PLU, dossier mené par la Communauté de Communes et le Cabinet LE DEZ & LEGENDRE.

- Il nous reste aussi à prendre une position définitive concernant le choix de notre type d'assainissement: En Collectif ou NON, avec la certitude que ce choix binaire fera d'un côté comme de l'autre des mécontents.

Nous avons beaucoup trop tardé, il est temps de choisir définitivement.

D'autres projets seront probablement réalisés en fonction des prévisions budgétaires décidées sur proposition de la commission finances.

Je n'oublie pas les animations culturelles, festives et sportives organisées par nos associations
Exposition de photos, visite de l'église, concert annuel à l'église.

Les concours de pêches pour petits et grands organisés par l'amicale des deux étangs qui de plus les entretiennent bénévolement.

Les lotos quine, les repas, les sorties organisés par le club des aînés.

Une mention spéciale à Brigitte DUPARCQ pour l'action exemplaire de Familles rurales :

- Animation du Centre de Loisirs Sans Hébergement
- Organisation de l'échange des jeunes ados avec nos amis de Dunzweiler.

Bravo !

La vitalité du club de judo présidé par Agnès RICHY et animé par Patrick MISTRAL, par ailleurs tout récemment récipiendaire de la médaille d'or du travail pour son action à la ville de Ham.

Le Club de Football qui se maintient, voire progresse grâce au dévouement de ses dirigeants.

Le Comité de Jumelage présidé par Yannick BRESOUS a vécu des moments exceptionnels cette année, par 3 visites successives de nos amis allemands.

- La rencontre à Monchy des membres du jumelage.
- Le Camp des Ados.
- La Visite de courtoisie du nouveau Maire de Dunzweiler récemment élu.

Si nous souhaitons continuer ces échanges respectifs entre nos deux communes, il serait bon d'étoffer les effectifs du comité de jumelage pour une meilleure organisation des manifestations.

Je reconnais que mon intervention est un peu longue, mais je voulais vous rappeler l'engagement de tous ceux qui agissent pour le bien de notre commune.

Je vous remercie de votre attention et Bonne Année.»

Marc RIGAUX.

ETAT CIVIL de l'année 2009

NAISSANCES

Mathéo BARDEAUX, né le 5 Janvier 2009 à ST QUENTIN
Clément HE, né le 10 février 2009 à PERONNE
Nathan FACOMPRES, né le 14 juin 2009 à PERONNE
Florian JOSEPH, né le 20 juillet 2009 à ST QUENTIN
Maé DERCOURT, né le 30 septembre 2009 à PERONNE
Mathys BLONDEL, né le 08 décembre 2009 à PERONNE.

MARIAGES

Valdemar RODRIGUES DE ANDRADE & Angélique LUCE, mariés le 18 avril 2009
Tony HENOCQ & Caroline BLAS, mariés le 16 mai 2009
Frédéric MAGNIEZ & Hélène DOYEN, mariés le 30 mai 2009
Fabien LEGRAND & Annabel DEQUIN, mariés le 30 mai 2009
Vincent FACOMPRES & Kelly CABARET, mariés le 8 août 2009

DECES & INHUMATIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Albert DEKERF, décédé à PERONNE le 26 avril 2009
Marie – Jeanne LEVERT – BACHELLE, décédée à MONCHY le 27 avril 2009
Pascal BOCHART – décédé à PERONNE le 15 mai 2009
Roger DELSAUX, décédé à BERCHEM - Ste –AGATHE (Belgique) le 30 juin 2009.
Michel ANCELIN – décédé le 19 juillet 2009 à ST QUENTIN
Richard LOCATELLI, décédé le 27 août 2009 à ST QUENTIN
Raymonde WARGNIER - BOCHART, décédée le 21 septembre 2009 à PERONNE.
Edward DROZDOWSKI, décédé le 29 septembre 2009 à PERONNE
Lucienne BOURGOIS – VIENNE, décédée le 21 novembre 2009 à MONCHY

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

-venus se faire connaître en Mairie-

Mme Cindy PICARD - 2 rue DEHAUSSY –
Mme Isabelle FASQUEL – VIDAILLET – 11 hameau de FLEZ
Mme Christiane LOUIS – 7 route de DOUVIEUX à FLEZ-
M & Mme Vincent THOMAS – 2 rue de VRAIGNES-
M. Franck BERNARD & Mme Véronique GUETTE – 7bis route de DOUVIEUX à FLEZ
M. Thierry ROELAND & Melle Elodie SAUVAL « café du carrefour » 1 rue de TERTRY
M. Grégory LEMAIRE et Melle Caroline POREMBSKI – 14 rue d'en Bas –
M. Emmanuel DECRESSAIN & Melle Julie PIERRU - 9 rue d'en Bas
Mme Evelyne BOUFFLERS & M. Jonathan DELAIGLE – 12 rue de TERTRY
M. Jean- Charles DAUSSY & Mme Véronique MARTY – 7 Hameau de FLEZ-
M.Ahmed FARH & Mme Jacqueline FONTAINE – 35 Grande rue –
Mme Colombe ROULAND – 3 La Cabourerye -

RAPPEL :

Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Merci de vous présenter en Mairie avec le livret de famille ou une pièce d'identité .

L'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office, vous devez venir en Mairie remplir un imprimé spécifique pendant la période de révision (entre septembre & décembre) afin de pouvoir être inscrit sur la liste électorale mise à jour pour l'année suivante (vous présenter avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois).

SACHEZ QUE :

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS :

C.N.I. : Un imprimé est à remplir en mairie avec dépôt des pièces justificatives suivantes :

- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance-
- l'ancienne carte (en cas de renouvellement).
- deux photos récentes non découpées -noir & blanc ou couleur- à faire de préférence chez un photographe (normes très strictes).
- un justificatif de domicile (facture récente à votre adresse).
- empreinte à faire en mairie.
- La CNI est gratuite pour une première demande et un renouvellement uniquement si l'ancienne carte est rendue. Dans tout autre cas, fournir un timbre fiscal à 25€.

Tarifs pour un Passeport :

1. timbre fiscal à 88€ pour une personne majeure
2. timbre fiscal à 44€ pour un mineur de plus de 15 ans
3. timbre fiscal de 19€ pour les moins de 15 ans

Attention le délai d'obtention est d'environ 2 semaines pour une CNI
et de 6 semaines environ pour un passeport.

Vous adresser soit en mairie de HAM – PERONNE ou ST QUENTIN afin d'obtenir un rendez-vous pour déposer votre dossier et faire l'empreinte biométrique

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pompiers : 18

Gendarmerie de HAM – rue de VERDUN - : 03-22- 98-34-17

SAMU : 15

SAUR France - 20 Place A . AUDINOT à PERONNE - : 0825 -825 -403

SICAE SOMME & CAMBRESIS à ROISEL : 03-22-86-45-45

S.P.A. de ROUVROY (02) : 03-23-62-71-72

REGROUPEMENT SCOLAIRE MONCHY – TERTRY -DEVISE

Directrice : Mme Marie-Anne BRESOUS

ECOLE PRIMAIRE – 11 Grande rue - : 03-22-85-61-48

ECOLE MATERNELLE -21 Grande rue - : 03-22-86-88-35 (Mme Catherine HENNEBERT)

ECOLE DE DEVISE - Place de la République - : 03-22-85- 15-66 (Mme Maryse GOMBART)

CANTINE - GARDERIE

Vente des tickets uniquement le mardi après- midi de 14h à 19h00 et le mercredi matin de 9h à 12h en
mairie de MONCHY - LAGACHE .

Prix du ticket repas (incluant la garde de l'enfant le midi) : 3.80€

Prix du carnet de 10 tickets garderie (matin & soir) : 10€.

Nous vous rappelons que les tickets intégralement remplis doivent impérativement être donnés à l'avance . aucune modification ne pourra intervenir le jour même-

Aucune inscription orale ne sera prise en compte.

NUMEROS POUR JOINDRE : LA MAIRIE - LA BIBLIOTHEQUE – L'AGENCE POSTALE

Téléphone Mairie : 03 22 85 63 19

Fax Mairie : 03 22 85 58 60

Bibliothèque – médiathèque : 03 22 85 29 66

Agence Postale : 03 22 85 58 61

Horaires d'ouverture au public du secrétariat Mairie :

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h00

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 14h00 -17h00

Mardi : 15h00 - 19h00

Jeudi : 9h00 -12h00

Vendredi : 9h30 - 11h30

Samedi : 11h00 - 12h30

PERMANENCES

Une permanence du Maire ou d'un Adjoint a lieu en Mairie le SAMEDI de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.

ASSISTANTE SOCIALE: Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le lundi de 14h00 à 16h30 - Tél du foyer rural: 03-22-85-16-65

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico - social qui se trouve désormais à EPPEVILLE -21 Rue du Maréchal LECLERC

Téléphone : 03 – 60 – 03 – 47 - 40

CONSULTATION P.M.I.: le Docteur BAILLEUL et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au Foyer rural de 14h à 17h00

Dates premier semestre 2010 : mardi 12 janvier - mardi 16 février- mardi 16 mars – pas en avril (vacances scolaires)- mardi 11 mai - mardi 8 juin .

PUERICULTRICE: Mme CASSELEUX reçoit au Foyer rural de 14h à 17h un mardi par mois . Veuillez consulter les dates sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du Foyer rural ou appeler le centre médico-social à EPPEVILLE.

CONSEILLER GENERAL : Grégory LABILLE- : Mercredi 9 Juin de 17h00 à 18h00 en mairie.

INFOS DIVERSES

• ***Raticide*** : vous pouvez venir en chercher si nécessaire les lundis matin ou vendredis matin au Foyer rural de 9h30 à 11h30 (vous adresser à Jean-Paul VARRIER ou à Martine CHASSAGNOUX). Merci de vous munir d'un sachet.

• ***Tri sélectif*** : n'oubliez pas de trier vos déchets : sac bleu pour tout ce qui est papier – carton - journaux et sac jaune pour les bouteilles en plastique et les conserves .

La collecte se fait alternativement (une semaine sac bleu et une semaine sac jaune selon le calendrier qui vous a été distribué)

Les rouleaux de sacs sont à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le calendrier du tri sélectif est déposé dans chaque boîte aux lettres, conservez – le précieusement, il comporte également les dates de passage pour le ramassage des encombrants et des déchets verts.

• ***Encombrants*** : les collectes auront lieu à MONCHY le vendredi 9 avril 2010 et le vendredi 26 novembre 2010.

En cours d'année, n'hésitez pas à vous rendre à la déchetterie de FORESTE.

Du 1er avril au 31 octobre ouverture les :

Lundi – Vendredi – Samedi : 9h à 12h & 14 h à 19h

Mercredi – Jeudi : 14h à 19h

Du 1er novembre au 31 Mars ouverture les :

Lundi – Vendredi – Samedi : 9h à 12h & 14 h à 17h

Mercredi – Jeudi : 14h à 17h

Déchets verts : collecte du 15 avril au 12 novembre 2010.

RESULTATS FLEURISSEMENT 2009 MONCHY-LAGACHE

Adresse à Monchy	NOM de l'Habitant	CATEGORIE	Place
2 chemin Tétard	M & Mme François MARCZAK	TROTTOIR/BALCON	1 ^{ère}
24 rue d'en Bas	M & Mme Louis CHARLIER	TROTTOIR/BALCON	2 ^e
2 rue Moulin Montécourt	M & Mme André VALLETTE	TROTTOIR/BALCON	3 ^e
18 rue d'en Bas	Mme Georgette PAJAK	TROTTOIR/BALCON	4 ^e
23 Grande rue	M & Mme Jean LEYSSENS	TROTTOIR/BALCON	5 ^e
<hr/>			
21 rue de DEVISE	M & Mme Sébastien DOUAY	FACADE	1 ^{ère}
2 La Cabourrye	M & Mme Régis CARON	FACADE	2 ^e
17 rue de la Chaussée	M & Mme René JUBE	FACADE	3 ^e
30 rue de DEVISE	M & Mme Pierre RENAULT	FACADE	4 ^e
34 Grande rue	M & Mme Jacques MONTAGNE	FACADE	5 ^e
16 Hameau de DOUVIEUX	Mme Sabine BARDEAUX	FACADE	5 ^e
<hr/>			
1 hameau de FLEZ	M. René ALLEGAERT	COUR & JARDIN	1 ^{ère}
10 rue d'en Bas	M & Mme P. CHASSAGNOUX	COUR & JARDIN	1 ^{ère}
22 rue d'en Bas	M & Mme Jean- Marie OBLET	COUR & JARDIN	3 ^e
17/19 rue d'en Bas	M & Mme J. Claude TRIPET	COUR & JARDIN	3 ^e
42 rue de DEVISE	M & Mme Yves LEGROS	COUR & JARDIN	5 ^e
18 rue de DEVISE	M & Mme Pascal LETOMBE	COUR & JARDIN	5 ^e
<hr/>			
9 rue de la Terrière	J.G & P. GUINET	ASPECT	1 ^{ère}
1 chemin Tétard	M & Mme Guy LEBECQUE	ASPECT	2 ^e
3 rue des Bovines	M & Mme Patrick DEFEVER	ASPECT	3 ^e
8 rue du Moulin Montécourt	M.A CARPENTIER & Mme V. DEPAPE	ASPECT	4 ^e
2 rue du Stade	M & Mme Didier JUBE	ASPECT	5 ^e

Familles Rurales

Quelles ont été les activités de l'association «Familles Rurales » pendant l'année 2009 ?

Je tiens tout d'abord à faire remarquer qu'elles ont été possibles grâce à l'aide de la municipalité dont je remercie les membres qui soutiennent notre action.

- Un centre de loisirs a accueilli 35 enfants de 3 à 12 ans en Juillet pendant 20 jours. L'équipe d'encadrement a œuvré au mieux pour offrir un mois de partage, de découverte et de joie.

- Une rencontre jeunes 13-17 ans Français Allemands : nos amis de Dunzweiler avaient reçu 12 jeunes de Monchy en 2008 et nous voulions les remercier du bon séjour qu'ils nous avaient offert. 8 adolescents de Monchy se sont joints à eux pour leur faire découvrir les richesses de notre région (Saint Quentin, Amiens, Compiègne), notre mode de vie et nos intérêts. Cette semaine a été riche pour ces 20 participants qui ont exprimé le désir de renouveler cette expérience. Merci aux parents qui ont aidé au déplacement et animé les soirées.

- Les journées du Ludobus organisées par la CAF avec notre aide : une trentaine d'enfants de 2 à 12 ans se rencontrent autour des jeux fournis par la CAF et passent ensemble, avec les mamans qui peuvent les accompagner, un joyeux moment de détente. Je rappelle qu'il n'y a pas à s'inscrire, ni à régler quoi que ce soit, il suffit de lire les affiches ou les papillons remis à l'école et de se présenter au foyer rural. Rendez-vous est pris pour Février 2010.

Voici en quelques mots tracée notre activité. Elle pourrait être beaucoup plus importante mais doit répondre à vos besoins. A vous de parler, d'imaginer, de rêver,... N'hésitez pas à participer à l'assemblée générale, souvenez vous que « les petits ruisseaux font les grandes rivières » et que c'est parfois d'une idée lancée inopinément que naissent des grands projets.

Soyons attachés à notre village. Créons ensemble un lieu qui vit et se transforme.

Permettez-moi en cette fin d'année de vous offrir les vœux de l'association. Que petits et grands vivent à Monchy des jours heureux, tels sont nos souhaits.

La présidente, Brigitte Duparcq.

AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs Monchysois

Chers Amis, avant tout, une très bonne année à vous tous. Que 2010 sache vous apporter, à vous et à ceux qui vous sont chers, SANTE, JOIES et BONHEUR, sans oublier quelques belles promenades autour de nos étangs.

L'année 2009 a été marquée par :

- la bonne fréquentation de nos étangs, notre meilleure année. La pollution, la sécheresse et les nuisances dues aux travaux de déboisement semblent complètement oubliées.
- la participation de nombreux jeunes monchysois à la journée portes ouvertes du 1er mai
- le succès de nos deux concours :
 - celui du dimanche 5 juillet, concours adultes, individuel le matin et par équipe de 2 l'après-midi
 - celui du samedi 22 août, concours des 6/18 ans
- la réussite du barbecue et du Feu de Saint Jean
- le loto-quine du samedi 14 novembre, avec plus de 200 participants, qui a répondu à nos attentes et qui a surtout donné pleine satisfaction aux participants, notre tout premier objectif.
- l'alevinage 2009/2010 qui s'est déroulé le samedi 12 décembre avec un lâcher de 200 kg de gardons-rotengles 2 étés, 50 kg de carpes miroir 2 étés et 50 kg de tanches 2 étés en provenance du Massif Vosgien.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2010 s'ouvrira le vendredi 29 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale avec à l'ordre du jour les trois rapports statutaires, le renouvellement du 2ième tiers sortant du Bureau et les objectifs 2010.

Dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous :

- au samedi 1er mai pour notre lâcher de truites
- au samedi 19 juin sur le Plateau de l'Omignon pour les animations, les jeux tout public, l'apéritif en musique vivante, le barbecue et, en clôture, le feu de la "Saint Jean".

Les cartes de pêche aux étangs - année & journée -, en complément d'un des trois timbres piscicoles (6/12ans, 12/18ans et adultes), sont en vente aux tarifs 2009 au CAFE du CARREFOUR et à la SUPERETTE PROXI.

Bonne et Heureuse Année 2010.

Le Président, André Bujadinovic.



AMICALE DES 2 ETANGS
Association des Pêcheurs Monchysois (suite)

MANIFESTATIONS 2010

En attente des dates officielles de la Préfecture

Dimanche 24 janvier (à confirmer)
Etangs de la Cabourerye - Fermeture du brochet

Vendredi 29 janvier
Assemblée Générale – 18h00 au Foyer Rural

Samedi 27 mars (à confirmer)
Ouverture de la pêche en 1ère catégorie, Omignon

Samedi 17 avril (à confirmer)
Etangs de la Cabourerye - Ouverture du brochet

Samedi 1er mai
Lâcher de truites à 13h30

Samedi 19 juin
Terrain de l'Omignon
Animations, Barbecue et Feu de la Saint Jean

Dimanche 4 juillet
Etangs de la Cabourerye Concours de pêche «Adultes»

Mercredi 14 juillet
Fête des Associations aux côtés de la Municipalité

Samedi 21 août
Etangs de la Cabourerye Concours de Pêche des « 6/18 ans »

Dimanche 3 octobre (à confirmer)
Fermeture de la pêche
en 1ère catégorie, Omignon

Samedi 13 novembre
Foyer Rural – Loto quine

SOCIETE DE CHASSE DE MONCHY - LAGACHE

La Société de Chasse se réjouit de sa saison.

Les différentes chasses aux marais ont permis de tuer 3 chevreuils et 2 sangliers. Bravo aux fins coups de fusil qui ont abattu les nouveaux habitants de nos marais.

Des journées « furetage » ont été organisées. Elles sont nécessaires afin de réduire la population de lapins des talus et de la plaine.

La chasse est un sport mais est aussi l'occasion de rencontres entre ses participants. Les membres de la Société apprécient l'ambiance qui y règne que ce soit durant les battues ou à l'heure de l'après chasse. Un repas a été organisé, le tueur du sanglier a fêté sa première victime selon les règles de la chasse et tous ont apprécié ce moment convivial.

Une nouvelle battue sera organisée le dimanche 24 janvier. Il reste 2 sangliers à éliminer et les chasseurs vont tout faire pour les découvrir et y parvenir.

Le Président, Daniel DUPARCQ.



TENNIS CLUB

Notre club de tennis loisir, son court découvert, comptait à la fin de cet bel été une quarantaine d'inscrits de Monchy et de ses environs.

Un stage a eu lieu au mois d'août avec des jeunes encadrés par notre moniteur habituel (club d'Eppeville) Stéphane Chrétien.

Stages Pâques et Août 2010.

Pour les enfants de 5 à 18 ans, inscrits, non inscrits au club, Tarif : 25 € / 5 jours.

Renseignements et inscriptions : J-B GRU.

Adhésion licence comprise pour la saison 2010.

Adultes :	40€ la 1 ^{ère} pers.	28€ la 3 ^{ème} pers.
	34€ la 2 ^{ème} pers.	14€ - de 18 ans

Les inscriptions et les tickets horaires (3€) sont à prendre :

H. Dujardin : 03.22.85.65.07

J-B. Gru : 03.22.85.69.63

Le bureau.

Président : Jean-Baptiste Gru

Trésorier : Hervé Dujardin

Secrétaire : Florence Duparcq



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE DE FOOTBALL

Le début de saison donne satisfaction mais reste mitigé selon les équipes.

L'équipe « A » se trouve actuellement à la 3ème place à 2 points des premiers. En allant battre à domicile le leader, elle a, de ce fait, redonné quelques idées pour réaliser un championnat de qualité. Tous les points acquis en ce début de saison, sont les bienvenus et permettront de voir la fin du championnat dans une meilleure configuration que la saison dernière.

L'équipe « B », après un bon départ, a réalisé quelques contre performances et, de ce fait, le classement n'est pas celui réalisé avec brio l'an dernier. La saison est encore longue et je ne doute pas qu'après avoir renversé la vapeur dans certains matchs, le moral reviendra et les résultats seront à la hauteur de leur espérance. Ne baissez pas les bras, vous êtes assidus aux entraînements & les efforts finiront pas payer. Je compte sur votre sérieux pour que vous soyez une fois encore récompensés d'ici la fin de votre championnat.

Nos seniors ont eu l'agréable surprise de recevoir un tout nouveau jeu de maillots offert par Véronique & Stéphane BLAUDEZ. Si Stéphane, par sa profession a rattaché les crampons, il a trouvé la solution pour qu'il soit représenté lors des matches sans risque de se blesser. J'espère que nos joueurs seront fiers de représenter son commerce & qu'ils auront la chance d'obtenir de bons résultats sous ces nouvelles couleurs. Merci à ces heureux sponsors qui ont su apporter leur touche personnelle pour notre club.

L'équipe «jeunes », qui se fait appeler « U13 », sous la houlette de Sylvain & Mathieu fait plaisir à voir. Toujours présents aux entraînements, ils ne manquent pas chacun de leurs matches même si 2 journées ont été reportées pour cause d'intempérie. Merci aux parents qui nous épaulent dans les déplacements et, pour certains, assistent aux entraînements, ce qui fait plaisir aux bénévoles que nous sommes mais également aux enfants qui se sentent soutenus et encouragés par la même occasion. Les enfants ont eu la charge de vendre une grille qui va leur permettre d'obtenir une récompense dans les prochains jours. Si la météo avait été clémente, ils l'auraient déjà reçue mais le temps en a décidé autrement, alors patience. Merci à tous ceux qui ont répondu favorablement à la vente de ces grilles, tous les lots ont été remis aux enfants qui ont eu le plaisir de transmettre aux heureux gagnants.

Certains détracteurs ont cru bon d'essayer de venir nous prendre nos jeunes pour aller les faire jouer dans d'autres clubs. Malheureusement, les parents ont compris que le club de Monchy, même avec de petits moyens, pouvait apporter à leurs enfants le bonheur et la joie de découvrir le foot. Merci à eux de nous faire confiance en nous laissant leurs enfants qui deviennent un peu les nôtres lorsqu'ils sont sous notre responsabilité.

Nous avons, par manque d'effectif, réalisé des ententes en catégorie « U15 » & « U17 » avec le club d'Estrées-Mons, mais peu ont répondu, préférant aller jouer dans d'autres clubs. L'avenir nous dira s'ils avaient fait le bon choix, en tous cas, bonne chance à eux.

Notre loto quine réalisé en octobre a connu un succès relatif mais je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu par leurs présences et pour certains, qui ont été récompensés par le gain des lots mis en jeu. A ce titre, je remercie les commerçants qui répondent toujours positivement à nos demandes en offrant des lots.

Mathieu a effectué son baptême de « Maître Boulier » et réussi avec brio à animer la soirée. Encore un grade de plus pour ce joueur qui ne ménage pas ses efforts pour le club, qu'il en soit remercié et qu'il donne envie aux autres joueurs de l'imiter, ce n'est pas les idées qui manquent.

Notre prochain loto quine se tiendra le 3 avril prochain, alors, réservez votre soirée dès à présent, je compte sur vous.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et sachez que vous êtes les bienvenus pour encourager nos équipes jeunes et seniors.

Arlette PEZET

CLUB DES SUPPORTERS DE L' OLYMPIQUE DE MONCHY-LAGACHE

Présidente : Melle Pist Elisabeth

Vice président : M Chassagnoux Denis

Trésorier : M Grimaux Marc

Secrétaire : Melle Dodré Peggy

Membres : M Hery B, M Delaine C, M De Andrade V, M et Mme Facompré

- Apres plusieurs années à la place de président au sein du club le bureau et les membres remercient M Lebecque Guy pour son dévouement.
- Pour l'année 2009 nos manifestations se sont déroulées selon nos espérances. (Loto du 14 mars- réderie du mois de mai- pétanque).
- Nous avons acheté une série de 12 ballons que nous avons offerts au club se football l'Olympique MONCHY en début du championnat.
- Nous avons été très heureux de contribuer à la soirée halloween organisée par l'association des jeunes (l'AJML). Nous espérons pouvoir renouveler dans le futur l'organisation de plusieurs manifestations ensemble.
- Nous remercions les commerçants pour leurs dons lors de nos manifestations.
- Pour que le club vive et que les manifestations puissent se dérouler, il faut que tout le monde se mobilise. Faites vivre notre village. Merci à tous.

PROCHAINES MANIFESTATIONS 2010

loto quine : 13 mars 2010

réderie : 9 mai 2010

pétanque : 11 juillet 2010

Souhaitons bonne continuation à nos équipes de foot du village et de bons résultats en fin de saison.

Que cette année apporte à toutes et tous, tout ce dont ils souhaitent : santé, travail et bonheur.

MEILLEURS VŒUX A TOUS !

LE BUREAU.

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

La saison 2008/2009 n'a pas marqué de bouleversement dans le fonctionnement de notre association. Comme chaque année les temps forts ont été l'entraînement « spécial Téléthon », en décembre, l'interclubs, en février, et notre repas dansant, en avril. Ces manifestations se sont déroulées dans les meilleures conditions grâce à l'implication de l'ensemble des membres du comité directeur. Cependant, il serait souhaitable, pour l'avenir du club, que les nouveaux adhérents ou les parents des nouveaux adhérents s'investissent davantage dans la vie du club (certains membres du comité directeur sont présents depuis la création du club, en 1978, et céderaient volontiers leur place.) J'espère donc que de nouveaux visages viendront grossir les rangs de l'assemblée générale dès la saison prochaine.

Concernant les licenciés, nous avons fini la saison avec 60 adhérents (en baisse par rapport à la saison précédente), essentiellement des enfants. Les moins de 13 ans représentaient 75% de l'effectif.

À ce jour, nous comptons 53 licenciés, ce qui laisse espérer une stabilité puisqu'il y a souvent quelques adhésions en cours de saison.

D'un point de vue sportif, au cours de la saison dernière (2008 / 2009), seuls 7 compétiteurs ont représenté le club lors des championnats officiels obtenant au total 9 podiums parmi lesquels on peut citer :

Margaux Dubois

(benjamine) : Tournoi départemental : 1ère

Rémi Goullieux

(benjamin) : Critérium départemental : 3ème

Mathilde Dubois

(minime) : Championnat de la Somme : 2ème

Héry Benjamin

(cadet) : Championnat de la Somme des ceintures de couleur : 3ème

Paul Gourdin

(cadet) : Champion de la Somme

Champion de la Somme ceintures de couleur

Championnat de Picardie : 5ème

Participation au championnat interrégional à Saint-Dié (Vosges)

Louis Gourdin

(junior) : Champion de la Somme

Champion de Picardie,

Championnat de la Somme Senior : 3ème

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE (suite)

Les compétitions officielles ne commençant qu'à partir de la catégorie benjamin (10 ans), les plus jeunes de nos judokas participent à des interclubs amicaux où ils font leurs débuts de compétiteurs. Malheureusement, peu d'entre eux prennent ensuite le chemin des championnats. Or la compétition est le passage obligé pour devenir un jour ceinture noire...

Concernant la saison 2009/2010, si tout va bien, l'interclubs que nous organisons aura lieu le 31 janvier 2010, au Foyer Rural. Je tiens à remercier à ce propos, l'ensemble des commerçants de Monchy-Lagache ainsi que la municipalité que nous sollicitons chaque année pour obtenir les coupes que nous remettons aux combattants.

Pour finir je rappelle que les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL, ceinture noire 3ème dan, ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1er groupe :	Enfants de 5 à 8/9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2ème groupe :	Enfants jusqu'à 10/11 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

La présidente, Agnès RICHY.

Membres du comité directeur de l'association

Présidente :	Agnès RICHY
Trésorier :	Joël RICHY
Secrétaire :	Evelyne VANDEROSIEREN
Secrétaire adjointe :	Corinne COSTAS
Membres :	Mesdames CHASSAGNOUX, DARRAS, GOURDIN, LE CORRE. Messieurs RICHY Bruno et RICHY Pierre.

Association des Jeunes de Monchy Lagache

Créée au début de l'été, notre association a pour objectif de proposer aux jeunes du village des activités tout au long de l'année. Elle est composée actuellement d'une vingtaine de personnes âgées de 8 à 24 ans qui se retrouvent régulièrement pour des réunions au chalet Primevère.

Nos deux premières manifestations, une participation au 14 Juillet et la soirée dansante du 31 Octobre, ont dépassé nos espérances et nous encouragent à réaliser de nouveaux projets. Nous en profitons pour remercier vivement les commerçants qui nous ont aidés en nous offrant des lots, ainsi que tous les bénévoles pour leur participation au moment de ces événements. Un grand merci également au club des supporters pour leur soutien.

Notez dès à présent la date du 20 Février 2010 pour une seconde édition du tournoi de ping-pong. Avis aux « sportifs » : nous vous attendons nombreux ! Nous avons aussi une nouvelle soirée dansante le samedi 6 février... Préparez-vous à revivre une bonne soirée Monchysoise ! Nous préparons également d'autres projets dont une chasse aux œufs, lors du week-end de Pâques, pour les plus jeunes.

Enfin, fin juin, pour la fête du village, nous envisageons, en collaboration avec Familles Rurales, d'organiser une réderie dans la Grande rue.

Toutes ces manifestations nous permettront, nous l'espérons, de proposer aux jeunes des activités ou des sorties susceptibles de plaire au plus grand nombre.

L'association est ouverte à tous, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux membres ou de nouvelles idées. N'hésitez pas à nous contacter au 06.79.22.62.95.

Le président, O. Blériot

Les dates importantes :

- 06/02 : soirée dansante
- 20/02 : tournoi de tennis de table
- 03/04 : chasse aux œufs pour les petits
- 27/06 : réderie semi nocturne
- 14/07 : tombola
- 30/10 : soirée Halloween



Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy-Lagache

En ce début d'année, nous formons des vœux chaleureux, vœux de joie, de bonheur et de santé pour vous Tous et pour ceux qui vous sont chers.

Notre club se porte très bien avec ses 42 adhérents. Nos réunions bi-mensuelles sont l'occasion de nous retrouver et de briser la solitude par les traditionnels jeux de société et de cartes. Deux fois dans l'année, nos réunions se terminent par une soirée "Pizza" ou une soirée "Raclette". Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs manifestations :

- dimanche 25 janvier, notre repas dansant en association avec les AC.PG-CATM
- samedi 24 février, notre loto-quine
- mardi 9 juin, à Vermand, le repas annuel offert aux adhérents
- nos réunions des 21 juillet et 18 août au mini-golf de Saint Christ après le repas du midi pris sous le chapiteau
- lundi 21 septembre, proposée par la Fédération départementale, sortie au Crotoy, avec en matinée la Baie de Somme en petit train, le repas du midi pris à Saint Valéry, l'après midi détente à la Maison de l'Oiseau ou balade à pieds à la découverte de la Baie de Somme et de ses phoques. Ce fût une journée magnifique à renouveler autant que faire se peut.

Nos remerciements vont à monsieur le Maire et à son Conseil municipal pour la subvention allouée ainsi qu'aux généreux donateurs que sont nos artisans, commerçants et particuliers à travers les lots offerts pour notre tombola du mois de janvier.

Nous ne pouvons parler de notre club sans avoir une pensée pour notre ancien Président Jacques qui nous a quittés si brutalement. Nous n'oublierons jamais son grand dévouement.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010 !

La Présidente, Madeleine BOROWICKI



Association des AC.PG-CATM-TOE et Veuves

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : SANTE, JOIES, BONHEUR et que l'année 2010 sache répondre à toutes vos attentes, sans oublier que nos hospitalisés et nos malades se rétablissent bien vite.

Au 1^{er} janvier, nous comptons 49 adhérents :
3 ACPG, 35 CATM, 1 TOE, 5 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Nos activités de l'année 2009

à Monchy Lagache :

25 janvier : En association avec les Aînés Ruraux, le repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt qui a obtenu un franc succès

8 mai et 11 novembre : Cérémonies commémoratives. Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs professeurs et accompagnants, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à ceux, et ils étaient très nombreux, qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire

14 juillet : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la Fête des Associations aux côtés de la Municipalité.

à l'extérieur :

7 février : Comité départemental à Warloy-Baillon

29 mars : Congrès cantonal à Douilly et Matigny

9 et 10 mai : Congrès départemental à Woincourt

2 septembre : à Ham – Commémoration de la Libération du Pays Hamois

19 septembre : à Roisel - Comité départemental

16 octobre : à Notre Dame de Lorette – Pèlerinage national du Souvenir AFN

9 novembre : à Ham - Commémoration de la date anniversaire du décès du Général de Gaulle

8 mai et 11 novembre : à Quivières – Cérémonies commémoratives

5 décembre : à Ham Saint Sulpice - Journée d'Homage National aux Morts pour la France au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc.

Nos rendez-vous 2010 avec les Monchysois :

24 janvier : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt

8 mai, 14 juillet et 11 novembre : Cérémonies commémoratives devant le Monument aux Morts

en février : Assemblée Générale de la Section Monchy/Quivières

11 mai : Sortie scolaire avec les classes CM1 et CM2 sur le Circuit du Souvenir et à la Cité Souterraine de Naours.

Autres dates associatives à retenir :

23 janvier : Comité départemental à Flixecourt

18 avril : Congrès cantonal à Athies

26 et 27 juin : Congrès départemental à Rosières

en septembre : Comité départemental à Abbeville

16 octobre : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette

5 décembre : Journée d'Hommage National AFN à Ham.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2010.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

André Bujadinovic, janvier 2010.

Comité des fêtes : Une nouvelle association... Pour quoi faire ?



Parue au Journal Officiel de la République le 13 juin 2009 (annonce n° 1515) Le Comité de Fêtes de Monchy Lagache a pour but de faciliter l'organisation des manifestations du Conseil municipal sans concurrence avec celles organisées par les autres associations.

Avec le souci de la complémentarité, nous réfléchissons de savoir, sous quelles conditions nous pourrions mettre au profit des autres associations, nos investissements matériels : Exemple, en 2009, nous avons acquis une console de mixage Hercule MK2 (photo ci-dessous)

Contrôleur DJ polyvalent avec audio, elle peut mixer toutes partitions de musique à partir d'un ordinateur fixe ou portable.

Ce produit d'un encombrement réduit est facilement transportable, il est idéal pour animer des manifestations ou des soirées, enchaîner les morceaux de manière automatique ou pas.

Autre investissement important prévu en 2010, une friteuse professionnelle, mobile à gaz qui nous servira pour les manifestations du 14 Juillet, voir d'autres...

La prochaine assemblée générale annuelle, à laquelle nous ne manquerons pas de vous convier, présentera le rapport moral et financier, mais débattrà des conditions de prêts de ces matériels, aux autres associations de la commune ou extérieures qui en feraient la demande.

Les principales manifestations prévues d'être organisées en 2010 seront les 13 et 14 juillet, l'arbre de Noël, le Concert de Noël.

Nous envisageons aussi d'organiser une bourse aux jouets et aux vêtements fin novembre début décembre 2010 au foyer rural.

Nous vous souhaitons une bonne année 2010 qu'elle vous apporte joie et santé pour vos familles.

Le Comité des Fêtes.



Libre Expression

Aucun article de libre expression ne nous a été communiqué.